



# Livret de Certification

## Open Water

ISO 24801-2 / CMAS\*

### Plongeur Autonome 20m

Nom du stagiaire : .....

Nom de la structure : .....

Tampon



FSGT

14 / 16 Rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 [info@plongee.fsgt.org](mailto:info@plongee.fsgt.org)

[www.plongee.fsgt.org](http://www.plongee.fsgt.org)

# OPEN WATER

## Autonomous Diver 20m ISO 24801-2

### I – DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur qui a acquis les compétences nécessaires pour évoluer en autonomie, conformément aux directives du directeur de plongée et à la réglementation en vigueur.

Les plongées en autonomie sont réalisées :

- jusqu'à une profondeur maximale de 20 m,
- sur des sites connus,
- sans palier de décompression obligatoire,
- avec une assistance de surface,
- dans des conditions identiques ou meilleures que celles de la formation.

Notons que seuls les plongeurs ayant 18 ans pourront faire valoir leurs prérogatives de plongeur autonome.

### II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre licencié à la FSGT ou être titulaire d'une carte saisonnière (4 mois).
- Présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Pour les mineurs présenter une autorisation signée du représentant légal.

### III – ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous le contrôle direct d'un enseignant niveau II breveté et licencié à la FSGT ou d'un enseignant de niveau II du code du sport licencié à la FSGT et titulaire d'un brevet de moniteur de plongée niveau II ISO.
- La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
- Avant de participer à des plongées dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO), l'élève doit, dans l'Espace Aquatique Restreint (EAR), démontrer à un moniteur :
  - ses aptitudes aquatiques, sans l'utilisation du masque, des palmes, du tuba ou d'autres aides à la natation :
    - parcourir à la nage une distance de 50 m
    - se maintenir pendant 10 min en surface (nage ou planche) ;
  - les connaissances théoriques et les compétences pratiques suffisantes pour évoluer dans l'EAO.
  - chacune des compétences en EAR devant être acquise avant d'être mise en œuvre dans l'EAO.
- Les titulaires du brevet de Plongeur niveau 1 ou de la qualification Plongeur encadré 12m peuvent faire l'objet d'allègements de formation ; les plongées d'enseignement dans le cadre du PE12 ou du P1 FSGT peuvent être pris en compte dans la formation Open-water dans la mesure où la durée globale de la formation n'excède pas 18 mois.

### IV – CONDITIONS DE VALIDATION

- Etre âgé au moins de 14 ans à la remise de la qualification.
- Avoir validé sur son carnet de plongée au minimum 7 plongées en EAO (d'une durée supérieure à 15 minutes) dans le cadre de sa formation :
- Avoir validé le module 2 du CAFSAN.
- L'évaluation des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

### V - DÉLIVRANCE DE LA QUALIFICATION

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) l'enseignant(s) ayant validé les compétences.

### **Module SURFACE**

---

- 1- Connaitre l'équipement.
- 2- Savoir se mettre à l'eau et sortir.
- 3- Maîtriser les techniques d'immersion.
- 4- Savoir se déplacer en capelé.

Date :

Tampon et signature :

### **Module SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX (EAR)**

---

- 5- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).
- 6- Remonter en Expiration, Embout en Bouche (REEB).
- 7- Gérer sa flottabilité – Maitrise du poumon ballast
- 8a- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en EAR.
- 9a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait.
- 10a- Savoir interpréter des signes conventionnels.
- 11- Récupérer son détendeur en immersion.
- 12- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.
- 13- Utiliser une source d'air de secours comme donneur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire : .....

### **Module EVOLUTION (EAO)**

---

- 8b- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en évolution.
- 9b- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) suite à un remplissage sans retrait dans la zone de 4 à 12m.
- 10b- Savoir interpréter les signes conventionnels en évolution.
- 14- Remonter à la surface à vitesse contrôlée.
- 15-Assister un plongeur en difficulté et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée.
- 16- Planifier, organiser, évoluer de façon autonome et dans le respect de l'environnement.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire : .....

### **Module THEORIE (à l'écrit ou l'oral)**

---

- 17- Notions élémentaires sur la pression (pression atmosphérique, hydrostatique, ambiante), sur la compressibilité des gaz et de la transmission des sons et de la lumière.
- 18- Explications des barotraumatismes (mécanismes, symptômes, conduite à tenir, prévention) : placage de masque, compensation des oreilles, sinus, dents et surpression pulmonaire.
- 19- Notions élémentaires sur la flottabilité (poussée d'Archimède et poids apparent).

20- Notions de désaturation : mécanismes de saturation et désaturation d'azote, courbe de sécurité, vitesse de remontée et paliers, utilisation des tables de plongée et/ou d'un ordinateur.

21- Prévention des risques : essoufflement, froid, piqûres et ADD, stress, médicaments, drogues, alcool. Notions élémentaires sur la narcose, l'hypercapnie et l'intoxication à l'O<sub>2</sub>.

22- Déroulement d'une plongée de type exploration (préparation, mise à l'eau, descente, position et déplacement en palanquée, procédures en cas de perte de la palanquée, remontée, actions après la plongée)

23- Matériel utilisé par le plongeur (règles d'hygiène et notion d'entretien).

Date :

Tampon et signature :

24- Connaissance des prérogatives du niveau et des documents à fournir pour plonger dans un centre ou un club.

25- Découverte de l'environnement subaquatique des petits fonds et sensibilisation à sa préservation (voir les tutoriels sur le site internet Plongée FSGT <https://plongee-fsgt.org/> en page commission environnement).

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire : .....



## **Attestation de réussite – OPEN WATER**

---

**A archiver au club après avoir fait la demande de carte par intranet**

(<http://brevet.fsgt.org>)

Nom et prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

N° de licence FSGT : .....

Nom du club : .....

**Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet de PLONGEUR AUTONOME 20M – OPEN WATER.**

**Il souhaite obtenir une carte brevet FSGT**

OUI

NON

**Il souhaite obtenir une carte brevet Plongeur Niveau 2 FSGT/CMAS**  
(uniquement pour les candidats également titulaire de la qualification Plongeur Encadré 40m)

OUI

NON

**Le moniteur certificateur et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des pré-requis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.**

Date et lieu : .....

Nom, signature et tampon du moniteur certificateur :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :